

# Les "rivières en bon état" distinguées

## ENVIRONNEMENT

L'agence de l'eau a décerné en juin, le label "Rivière en bon état" à 40 nouveaux cours d'eau, dont 15 en Occitanie, qu'elle souhaite valoriser et protéger.

Sarah Vennen  
svennen@midilibre.com

Situation idyllique au creux d'un écrin calcaire. C'est ici, sur les bords du Gardon, que des baigneurs sont venus trouver la fraîcheur. « Dans cette région on a la chance d'avoir à la fois la mer et les rivières », confie Alizée, allongée sur la plage et sirotant une limonade. Son amie Justine confirme : « Ici, on est vraiment dans la nature. On est loin des plages industrielles. » Depuis quelques années, les deux étudiantes arpentent l'arrière-pays à la découverte de nouvelles rivières et ont désormais déniché leurs points de baignade préférés.

Avec la forte affluence touristique et l'agressivité croissante des rayons de soleil en été, certains baigneurs semblent tourner le dos à la mer et se presser vers les plages ombragées et l'eau fraîche des rivières. Boudier la mer n'est pas encore une tendance très affirmée, ce qui n'étonne pas l'Agence de l'eau, pour qui les rivières traînent une mauvaise image. « Une majorité de personnes pensent que tout va de mal en pis et que les rivières sont toujours davantage polluées », affirme Kristell Aster-

Cohu, directrice du département de la connaissance et de la planification de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Soucieuse de mettre fin à cette réputation « factuellement pas juste », l'Agence de l'eau a décerné la mention "Rivière en bon état" à 40 cours d'eau, dont 15 en Occitanie, fin juin. « L'objectif de cette distinction est de mettre en avant la qualité de nos cours d'eau et d'encourager les initiatives écologiques », explique l'Agence. À cet effet, des panneaux ornés de 3 poissons bleus seront prochainement installés à proximité des points d'accès aux rivières lauréates.

« Guidé par cinq critères d'évaluation de la bonne qualité écologique de l'eau, le comité d'experts des milieux aquatiques a rendu son verdict », précise Régis Neyrolles, chargé de mission sur le volet qualité de l'eau à l'EPTB Gardons, un syndicat particulièrement engagé dans la lutte contre la pollution. La distinction, explique-t-il, est attribuée aux rivières pour une durée de trois ans, après quoi les cartes seront rebattues et une nouvelle évaluation prendra place.

« Vous êtes sur une rivière propre. Il est d'autant plus important de la préserver. » Avec ce message, le syndicat souhaite

"responsabiliser" les baigneurs. Le défi a en effet été de taille pour les syndicats et associations engagés dans l'assainissement de l'eau car on revient de loin. En Occitanie, un siècle d'activité minière a pollué les eaux souterraines et superficielles de manière irrémédiable.

### 50 ans d'efforts

« Les années 60 et 70 ont été les plus noires », estime Régis Neyrolles. Agriculture industrielle, industrie de l'aluminium, extraction minière, la liste des activités polluantes se fait longue... « Nos efforts ont été massifs depuis 50 ans et aujourd'hui ils sont reconnus », conclut-il satisfait. Néanmoins, devant les dérèglements causés par le changement climatique, l'Agence de l'eau est consciente que le combat est loin d'être terminé. « Le changement climatique est à l'œuvre et la sécheresse s'impose à nous », affirme-t-elle. Inondations et sécheresses concentrent le cœur des préoccupations.

« Les fortes pluies créent des débordements qui emportent directement l'eau domestique non traitée vers les rivières », s'inquiète Kristell Aster-Cohu. À l'inverse, avec l'assèchement des rivières « la pollution est moins diluée et donc plus importante en proportion ».

Sur le terrain, l'office de tourisme Cévennes Mont-Lozère « tire la sonnette d'alarme ». Vincent Molines, le chargé de communication, fait état de la situation : « Le niveau d'eau en cette fin de mois de juin est équivalent à celui du début du mois d'août », il y a une dizaine d'années auparavant.

Cette situation préoccupante ne devrait toutefois pas empêcher les baigneurs de découvrir, cet été, la carte des rivières les moins polluées de l'Occitanie. Détente et vigilance envers l'écosystème, tels sont les maîtres mots.



## « Cela va rassurer les baigneurs »

Le gardon de Saint-Martin a été distingué. Réactions avec Vincent Molines, de l'office de tourisme Cévennes Mont-Lozère.

### Comment accueillez-vous le label ?

C'est une très bonne nouvelle pour un département comme le nôtre, qui se veut une destination touristique 100 % nature. C'est quelque chose dont nous sommes fiers et que l'on cherchait à revendiquer depuis très longtemps.

### Quels effets cela aura-t-il ?

Dans un premier temps, cela permettra de rassurer les gens qui parfois hésitent à venir se baigner. Avec les chaleurs estivales, nos rivières représentent un

véritable attrait touristique. Nous espérons que cette distinction permettra d'accroître la fréquentation de notre région.

### Le tourisme ne génère-t-il pas aussi de la pollution ?

Il est certain que les points de baignades surfréquentés génèrent de la pollution, tant de l'eau des rivières que de ses alentours. Néanmoins, le tourisme n'est pas la seule source de pollution aquatique. L'office du tourisme a fait de la sensibilisation des visiteurs une priorité. Parmi nos actions, nous encourageons les baigneurs à déposer leurs déchets dans les poubelles situées aux abords des rivières. Pour limiter autant qu'on peut les causes de pollution, nous leur demandons

d'éviter de prendre des douches au shampoing dans les rivières. Il faut aussi à tout prix éviter que les gens s'enduisent de crème solaire juste avant d'aller dans l'eau !

### L'afflux de touristes vous inquiète-t-il ?

Nous avons mis en place un travail de sensibilisation, donc nous ne sommes pas particulièrement inquiets. Il faut faire un maximum de prévention, en avertissant les gens sur la fragilité des milieux naturels. C'est important car il n'y a pas que la rivière, il y a aussi toute la faune et la biodiversité qui sont en danger et qui dépendent de la propreté des sites. Il nous faut trouver un équilibre entre écologie et tourisme.

## Un arrêté d'interdictions sur le Lez

**HÉRAULT** Une stricte interdiction de baignade, consommation de poisson pêché, abreuvement des animaux et pratique des activités nautiques sur l'intégralité du cours d'eau du Lez a été décrétée par un arrêté municipal le 30 juin. Des concentrations anormalement élevées de cyanobactéries ont été relevées. La prolifération de ces "algues vertes" requiert une vigilance particulière aux risques d'intoxication, dont les symptômes sont les suivants : tremblements, fièvre, douleurs abdominales, douleurs musculaires, nausées, vomissements.

# "Disparue de l'hôpital d'Avignon" : son compagnon en détention

## GARD/VAUCLUSE

Marie-Pascale Sidolle avait disparu en 2019 sur le parking de l'établissement. Son ancien compagnon a été mis en examen vendredi à Nîmes pour "enlèvement et séquestration suivis de meurtre".

Que s'est-il passé sur le parking de l'hôpital d'Avignon, ce dimanche 14 avril 2019 ? C'est ce que cherchent à savoir les enquêteurs depuis la disparition de Marie-Pascale Sidolle, une employée de l'établissement de santé de 54 ans habitant à Roquemaure dans le Gard. La dame a quitté son domicile comme à son habitude ce matin-là pour se rendre à l'hôpital où elle est agent de service. Sa Twingo blanche est filmée par les caméras de surveillance entre 6 h 20 et 6 h 30, elle embarque à 7 h. Quelques minutes plus tard, avant sa prise de service, la voiture repart cette fois-ci conduite par un homme. Marie-Pascale Sidolle est assise place passager. On ne la reverra plus. Le lendemain, la Twingo

blanche est retrouvée incendiée dans le quartier Monclar d'Avignon, une des cités sensibles de la ville. Alertés par la famille, les gendarmes de la section de recherche de Nîmes multiplient les investigations dans le cadre d'une enquête pour "disparition inquiétante". Très vite, ils sont convaincus que Marie-Pascale Sidolle ne s'est pas volontairement volatilisée. Interrogé, son compagnon soutient à l'époque qu'il n'est pas sorti de son domicile ce matin-là, ce que prouverait les caméras de surveillance installées dans sa résidence. Un premier rebondissement intervient en janvier 2021, lorsque des ossements sont découverts par des chasseurs dans une



La mort de Marie-Pascale Sidolle toujours pas élucidée.

zone boisée près d'Aramon (Gard). Les analyses ADN confirmeront en juin de la même année qu'il s'agit des restes de la disparue. Une information judiciaire est ouverte pour enlèvement et meurtre et un juge d'instruction désigné. Les enquêteurs s'intéressent alors à nouveau au profil du compagnon. Selon *Aujourd'hui en France*, ils sont convaincus

qu'il a pu quitter le domicile par une issue à l'abri des caméras de surveillance. L'homme de 58 ans a été interpellé mercredi matin pour être entendu sur plusieurs incohérences. Il a été mis en examen et placé en détention provisoire vendredi.

« J'ai immédiatement fait appel de la décision de détention provisoire de mon client qui nie totalement les faits, a dénoncé son avocat Maître Carmelo Vialette à *Objectif Gard*. Ce dossier est vide, on retient sa culpabilité car il n'y a personne d'autre à accuser, C'est une mise en examen par défaut. »

Sur les réseaux sociaux, Stéphanie, la fille de Marie-Pascale Sidolle et du principal suspect, s'est réjouie de l'arrestation : « Après toute cette attente !! Que justice soit enfin faite pour ma mère. On lâche rien !! On continue !!! », a écrit celle qui remue ciel et terre depuis le premier jour pour découvrir la vérité sur la mort de sa mère.

## Licenciée car non vaccinée : payer ou réintégrer

**HÉRAULT** L'affaire de l'Héraultaise licenciée parce qu'elle n'est pas vaccinée, qui a gagné en juin aux prud'hommes de Sète, jugeant qu'elle doit être réintégrée et indemnisée, connaît des prolongations. Vendredi, le tribunal judiciaire de Montpellier est allé dans son sens : « Nous avons obtenu sa réintégration sous astreinte de 100 € par jour de retard, c'est une nouvelle victoire », se félicite Maître Alexandra Soulier, son avocate. Mais l'employeur, qui gère des résidences pour seniors, n'entend prendre aucun risque avec ses résidents alors qu'une nouvelle vague de Covid-19 s'installe. Il a saisi la cour d'appel mercredi et sera fixé le 20 juillet.

## Été : l'ARS lance un appel aux médecins retraités

**REPLACEMENTS** « Pour garantir le bon fonctionnement de tous nos services de santé cet été », l'Agence régionale de santé (ARS) Occitanie vient de lancer un appel à la mobilisation de tous les médecins retraités. Un dispositif de recrutement destiné à assurer des remplacements dans les cabinets libéraux à partir du 1<sup>er</sup> août sur les 13 départements de la région. Les médecins retraités volontaires pour assurer des remplacements cet été en Occitanie peuvent se faire connaître par mail, en écrivant à l'adresse suivante : rempla2022@appui-sante-occitanie.fr. Leurs modalités de recrutement, sur la base d'un contrat salarié en cumul emploi retraite, seront précisées directement à chaque candidat, précise l'ARS dans son communiqué.